

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Ecrire en situation

Lettre aux participants de Valeyres 2016

Chères Mesdemoiselles,
Chers Messieurs,

Vous avez participé à notre camp de Valeyres, vous vous y êtes trouvés bien et vous sembliez tentés de rejoindre la troupe des journalistes politiques amateurs de *La Nation*.

Nous avons consacré pas moins de trois soirs au thème « écrire en politique ». Et pourtant, nous avons omis de parler d'un élément primordial, qui est que nous écrivons toujours en situation. Nous faisons partie de ce dont nous parlons.

Autant dire que, si honnêtes, pondérés et factuels que vous soyez, vous serez toujours partiaux. C'est la nature même de la politique. Empirique, c'est-à-dire nourrie des expériences historiques et quotidiennes, cette science moyennement exacte ne peut être pensée et exercée que d'un point de vue concret. Pour *La Nation*, ce point de vue est celui du Canton et, par prolongement, celui de l'Alliance fédérale. Vision éminemment limitée et partielle, donc. On vous la reprochera souvent.

Vous pourrez répondre à vos contradicteurs qu'ils sont dans l'illusion s'ils pensent échapper à cette partialité en élargissant le territoire à partir duquel penser la politique. L'Union européenne représente elle aussi un point de vue particulier. Et ce point de vue n'est en aucune manière plus « objectif » ou plus universel parce que plus étendu. Il n'est en rien plus légitime que le point de vue vaudois ou suisse. Il l'est même moins, l'Union jouissant d'une réalité culturelle et institutionnelle bien inférieure à celle des Etats qui la constituent. Et c'est encore plus vrai pour l'autoproclamé « citoyen du monde », dont le point de vue est théoriquement planétaire, mais dont la vision concrète dépasse rarement son petit monde individuel.

Cela étant, puisqu'il y a toujours un point de vue, nous vous invitons à choisir celui qui est le plus cohérent, celui qui présente le plus d'unité historique et la plus forte communauté de mœurs: la nation. Si petite soit-elle, elle constitue le cadre naturel de la politique, à l'intérieur duquel on peut porter le jugement politique le plus certain et agir en laissant le moins de monde sur le carreau.

Il est parfaitement possible que deux personnes honnêtes et raisonnables, mais qui n'ont pas le même point de vue national, jugent tel événement politique d'une manière diamétralement opposée. La victoire de l'un des belligérants n'est-elle pas toujours la défaite de l'autre? Le héros de la résistance au-delà des Pyrénées n'est-il pas parfois un terroriste en deçà? Et serait-il, au fond, absolument scandaleux que le Major Davel soit présenté par un historien bernois comme un individu séditieux plus que comme un héros?

Revendiquez donc la partialité inhérente au journalisme politique. Mais n'en déduisez pas je ne sais quel droit de faire litière de la bonne foi et de la proportionnalité. Evitez de présenter vos soupçons comme des indices et vos indices comme des preuves. Ne demandez pas aux preuves de prouver plus qu'elles ne peuvent. Gardez-vous de sélectionner les seules références qui étayent votre hypothèse. Que vos éventuels effets rhétoriques ne modifient pas le poids réel de vos arguments... à moins que votre talent polémique ne contraigne le rédacteur en chef à vous accorder le privilège de mettre occasionnellement un pied dans la mauvaise foi.

Que votre partialité soit mesurée au plus juste! Ne soyez certes jamais modestes pour tout ce que notre pays fait de bien, mettez en valeur nos grands personnages et leurs hauts faits, les œuvres de nos écrivains, peintres et musiciens, nos scientifiques et leurs inventions et découvertes, la beauté si diverse de nos paysages, l'excellence de nos vins, que sais-je... Mais n'en rajoutez pas: le ridicule suit la vanité comme son ombre.

De même, n'essayez pas de « prouver » que nos institutions sont les plus pertinentes du monde. N'en recommandez pas l'adoption aux autres Etats, comme ceux qui conseillent à la France d'adopter l'initiative et le référendum. Les mécanismes institutionnels sont eux aussi propres au pays et définis par son histoire. Ils ne sont guère exportables.

Le fait que la nation soit le critère politique décisif du jugement et de l'action ne signifie pas que vous ne devez en dire que du bien. Il est tout aussi important d'écrire ce qui ne va pas. Il n'y a pas de bonne politique

vaudoise qui ne tienne compte de nos erreurs, faiblesses et lâchetés. *La Nation* s'efforce d'y contribuer.

Je tiens pour certain que vous n'êtes pas prêts à vous répandre en considérations accablées sur l'étroitesse de notre pays, sur son égoïsme ou sa frilosité, sur son absence d'avenir, formules obligées des thuriféraires de l'abaissement des frontières au nom du marché libre ou de l'universalité du genre humain. Mais ne laissez jamais passer les écrits et discours qui vont dans ce sens. Faites-en inlassablement ressortir le côté pitoyablement répétitif, intellectuellement creux et politiquement suicidaire.

Ecrire dans *La Nation*, ce n'est pas seulement commenter les événements d'un point de vue vaudois. C'est aussi prendre la responsabilité d'influencer, ne serait-ce que très modestement, la marche des événements. Vous ne pouvez donc vous désintéresser des conséquences éventuelles de vos écrits. Ainsi, il n'est, en général, pas recommandé de démolir un parlementaire qui a juste été maladroit ou craintif, et pourrait redevenir un allié. Il faut veiller aussi à ne pas écrire dans le seul but de se faire plaisir, « pour le fun », comme disent les sportifs quand ils ont perdu. M. Regamey nous avait dit une fois qu'il faudrait toujours se forcer à biffer la formule qui nous plaisait le plus dans

notre article. On ne vous demande pas de vous imposer cette ascèse extrémiste.

En période de crise, toujours dans la perspective de la responsabilité politique du journaliste, il arrive qu'il soit préférable de retenir sa critique de l'action gouvernementale et de s'autocensurer provisoirement. Il y a quelque temps, *La Nation* dénonçait l'attitude défaitiste, pour ne pas dire muniçoise, de la presse suisse à l'égard des efforts de M. Burkharter pour faire accepter par l'Union européenne son interprétation de l'initiative contre l'immigration massive. Cela n'a pas fait de nous une presse-croupion. Et le report de quelques jours de la publication des états d'âme des commentateurs politiques ne saurait être considéré comme une atteinte majeure à la liberté d'expression.

Mais peut-être envisagez-vous de commencer par rédiger des articles plutôt littéraires, ou sociaux, ou historiques, sur l'art brut, le scoutisme, la quatrième révolution industrielle ou l'histoire de l'Arménie. Vous verrez vite que la recherche d'un équilibre qui donne leur pleine mesure à la fois à l'engagement affectif et à la distance raisonnable n'y est pas moins nécessaire qu'en politique.

La prochaine échéance rédactionnelle est au lundi 29 août. On attend.

Olivier Delacrétaz

Initiative contre la burka

Un strike pour Géraldine, Cesla, Ada, Marlyse et les autres



Claude Monnier ou le refus de la pensée unique

C'était un journaliste d'une grande indépendance d'esprit doublé d'un fin stratège, exigeant, toujours original, parfois paradoxal. Ceux qui ont rendu hommage à Claude Monnier, au lendemain de sa mort survenue le 10 juillet à l'âge de 78 ans, ont beaucoup insisté sur toutes ces qualités, évoquant aussi sa curiosité naturelle, le doute qui l'habitait constamment, sa grande capacité d'écoute, son esprit de contradiction, son refus de la pensée unique.

Cette fine plume était le fils d'Henri Monnier, un horloger originaire de Dombresson devenu missionnaire pour l'Eglise adventiste du septième jour au Rwanda, et d'Olga Pavlova, une Russe originaire de Saint-Petersbourg, qui avait été infirmière à la Clinique La Lignière, à Gland. Orphelin de père à l'âge de deux ans, il passe son enfance à Yverdon, puis à Lausanne, où il fréquente l'école primaire de Florimont. Avec des camarades du chemin du Trabandan, Claude Monnier constitue ce qu'il appelle «l'armée Légion» pour tenir tête à la bande du fils du laitier de Bonne-Espérance. Ladite armée comprend trois «colonels» – dont l'un, Pierre Brenzikofer, le deviendra effectivement – et un Service complé-

mentaire féminin composé de plusieurs filles du quartier. Le «colonel» Eric Rutgers est chargé de la technique et des communications, alors que Claude Monnier dirige l'état-major et va jusqu'à dactylographier des bulletins de qualifications. Des fils sont tendus entre les immeubles, un vieux transformateur reprend du service et l'on échange de très confidentiels messages en morse, appris chez les scouts. Voilà comment, à huit ou neuf ans, naît une vocation de journaliste! Ce surdoué fréquente ensuite le Collège classique de Béthusy, puis le Gymnase de la Cité.

Son bac latin-grec en poche, il entreprend un tour du monde en vélo. Sa mère lui donne son feu vert à la condition expresse qu'il poursuive ses études dès son retour. Avec un compagnon de voyage, Jacques Mauel, futur biologiste, il met le cap sur l'Inde, mais doit, à Calcutta, vendre sa bécanne et poursuivre sa route avec d'autres moyens de locomotion. Le globe-trotter confie ses premières impressions de voyage à la *Gazette*, à la *Feuille d'Avis de Lausanne* et à la *Semaine de la Femme*. La suite est bien connue: Monnier traverse le Mexique en auto-stop, s'y marie, rentre en Suisse pour entreprendre des études de sciences politiques à l'Institut des

Hautes Etudes Internationales, qu'il complète à Mexico et à Tokyo. Sa thèse de doctorat, une étude du conflit culturel à l'origine de la Constitution japonaise, a pour titre *Les Américains et Sa Majesté l'Empereur*. Après deux ans d'enseignement à HEI, le voilà rédacteur de politique étrangère au *Journal de Genève*, puis chef du service étranger de ce quotidien et enfin rédacteur en chef (1970-1980). Démentionnaire en raison de désaccords avec son conseil d'administration, il lance et dirige le *Temps stratégique*, collaborant aussi en qualité de chroniqueur aux quatre plus grands quotidiens de Suisse romande.

En même temps que le quotidien genevois d'audience internationale, Claude Monnier dirige à distance la *Gazette de Lausanne* après la signature, en 1975, du contrat d'affermage entre les deux journaux. La rédaction de Lausanne, dirigée par Philippe Barraud, est alors condamnée à vivre sous un régime de liberté étroitement surveillée. Claude Monnier s'emploie à rendre le joug de Piogre le moins oppressant possible, sans toujours y parvenir. Après bien des efforts, Philippe Barraud parvient à récupérer la rédaction de la page une du samedi à Lausanne. Mais la fusion pure et simple des deux titres point à l'horizon et, en 1998, ce sera le naufrage du *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* que ses actionnaires ont laissé tomber.

Avec son regard malicieux hérité de sa mère russe, son humour sarcastique qui tournait souvent à la moquerie, ce moraliste désenchanté et adversaire de toutes les idéologies avait le goût du paradoxe. Il assurait que le pire ennemi de la Suisse était de ne pas en avoir: être l'objet de menaces précises aidait, disait-il, à se «secouer les puces»; et il répétait volontiers que plus un journal affirme sa ligne politique, plus il peut s'ouvrir aux opinions contraires. Capter l'essentiel d'un événement, l'analyser dans une perspective historique – *en amont* – et en imaginer les conséquences – *en aval* – était l'un de ses exercices préférés. Partisan résolu d'«une confrontation tendue des idées», il revendiquait le droit de discuter publiquement et contradictoirement de sujets ultrasensibles. Cette liberté d'esprit lui valut des lettres de lecteurs courroucés et quelques solides inimitiés. Tous ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui conserveront le souvenir d'un journaliste qui a honoré sa profession.

Jean-Philippe Chenaux

Les Marches du Pays 2016

La vallée de la Manche

Après une excursion au Mont Pèlerin en 2015, l'organisateur des Marches du Pays propose pour la première fois aux lecteurs de *La Nation* un trajet circulaire dans le Pays-d'Enhaut.

Dates:

samedi 27 août 2016 (en cas de mauvais temps, renvoi au samedi 3 septembre)

Durée:

environ 6h00 de marche (sans les pauses)

Dénivelés cumulés:

environ 1200 m (montée et descente)

Programme

10h00-11h30: Accueil des participants à la gare de Rougemont. Pré-

sentation du trajet. Visite commentée de l'église paroissiale Saint-Nicolas, ancienne église du prieuré clunisien de Rougemont.

11h30-13h30: Une fois la visite terminée, nous quittons la localité en suivant un ruisseau canalisé, puis une route qui dessert un quartier résidentiel. Au terminus de la route, un chemin caillouteux conduit au hameau de la Forcla; devenu plus large et goudronné, il aboutit au point 1209, où se découvre à nos yeux la vallée de la Manche. Changeant brusquement de cap, nous empruntons un chemin creux et ombragé qui monte de façon soutenue jusqu'au chalet de la Chia. De là, on continue dans la même direction à travers des pâturages verdoyants pour atteindre le chalet de Rodomont Devant. Encore un quart d'heure d'efforts, et nous arrivons au Signal de Rodomont, lequel offre un panorama exceptionnel sur les vallées de la Sarine, de la Manche et des Fenils, ainsi que sur l'Oberland bernois.

13h30-14h30: Pique-nique au Signal de Rodomont (1878.5 m). Les participants apportent leur nourriture, car il n'y a aucun ravitaillement possible sur place.

14h30-16h15: Depuis le lieu du pique-nique, nous empruntons un sentier herbeux jusqu'à un croisement de chemins, au point 1736. Une courte remontée nous permet de gagner le chalet de Rodomont Derrière, environ un kilomètre plus loin. Ce

bâtiment se situe au pied d'une colline où a été érigé un monument en l'honneur de Nicolas de Flue. Nous rejoignons cet emplacement idyllique pour une pause didactique, durant laquelle le guide présentera la célèbre Pancarte de Rougemont, le plus ancien texte concernant l'histoire du Pays-d'Enhaut (1115).

16h15-19h00: Retour au chalet de Rodomont Derrière, puis descente au col de la Forcla (1683 m), qui relie la vallée de la Manche à celle des Fenils. Nous empruntons alors une petite route goudronnée à flanc de coteau, sur environ deux kilomètres. Peu avant la Raye du Baillif, une remontée de 100 mètres aboutit à la Montagne aux Manges, où apparaît un très beau point de vue sur la chaîne des Vanils. Durant 1.5 km, nous cheminons sur la crête de la montagne avant de basculer définitivement dans la vallée de la Manche. Près de la Taynette, nous redescendons au fond de la vallée, soit en suivant la route, soit en longeant hors chemin un ruisseau, si les conditions le permettent. Après le pont qui enjambe la rivière de la Manche, courte remontée en forêt jusqu'à un croisement de routes (point 1209 déjà mentionné). Retour à la gare de Rougemont par le même itinéraire que celui de la matinée.

Alexandre Pahud

Les personnes intéressées s'adresseront à: *La Nation*, rédaction et administration, place Grand-Saint-Jean 1, case postale 6724, 1002 Lausanne, tél. 021 312 19 14 (de 8h-10h), courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Elles pourront consulter également notre site (descriptif et photos): www.ligue-vaudoise.ch

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Nouvelles familiales

Décès

La Rédaction a le chagrin de faire part à ses lecteurs du décès de M. Ernest Jomini, son plus ancien collaborateur. *La Nation* reviendra sur la vie de ce grand serviteur du Pays de Vaud.

Naissances

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance, le 2 août, de Mahaut Ma-

rie Tosetti, fille de Régis et de Chloé, petite-fille de notre membre et ami, Jean-François Tosetti.

Le 28 juin, naissait Fredrik Mats François Goglund, fils de Filip et Inès Goglund - de Siebental.

Nous souhaitons longue vie à ces nouveau-nés, et qu'ils fassent le bonheur de leurs parents et de leurs familles.

Réd.

Les paysans victimes du perfectionnisme

Il y a quelque temps, le cas d'une famille paysanne de Vulliens a suscité l'étonnement et la colère de certains. Les journaux s'en sont fait l'écho.

La ferme a été ravagée par les flammes au début du mois de janvier 2015. Abattue, mais pas démoralisée, la famille a entrepris les démarches pour reconstruire son outil de travail et son logement.

C'est alors qu'a commencé le trajet complexe de l'administré dans le labyrinthe procédural d'une nouvelle construction en zone agricole.

La ferme ne peut être reconstruite comme avant. Pour rentabiliser un coût de construction élevé, il faut augmenter le nombre de têtes de bétail, surtout à l'heure où le prix du lait baisse de façon catastrophique.

Ce n'est qu'à la condition de respecter les normes actuelles pour la protection des animaux, notamment, que les crédits d'investissement peuvent être accordés. Il faut respecter des règles très strictes sur la protection de l'environnement, la loi fédérale sur la protection des eaux et son ordonnance, l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air, l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit, les règles sur la protection des améliorations structurelles dans l'agriculture, les innombrables règles de l'ordonnance sur les paiements directs versés dans l'agriculture, les règles de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire qui limitent les possibilités de bâ-

tir à ce qui est strictement «nécessaire à l'exploitation agricole», notamment.

Le projet, dûment étudié par le Service cantonal du développement territorial et la Municipalité de Vulliens, sous l'œil attentif mais lointain de l'Office fédéral du développement territorial, a finalement pu être mis à l'enquête publique en octobre 2015.

Tout semblait pouvoir aller de l'avant, mais un voisin, vraisemblablement gêné par les bruits et odeurs dégagés par une ferme, a formé opposition et, le permis délivré, a recouru contre ce permis. La procédure semble toujours en cours devant le Tribunal cantonal.

Les paysans touchés par le sinistre du début de l'année 2015 sont déprimés et certains condamnent, comme c'est toujours le cas dans des circonstances de ce genre, le droit de recours. La situation est pénible mais ce n'est pas une raison pour renoncer à un système qui offre de manière générale un bon équilibre entre les droits des voisins et ceux des propriétaires et constructeurs. Ce qui est important, c'est que la procédure suive son cours sans retard. La responsabilité des juges est principalement là.

* * *

Ce qui frappe ici, c'est la masse de règlements et de contraintes qui s'imposent lors d'une telle construction. C'est vraisemblablement le prix à payer pour obtenir non seulement l'aval des autorités mais aussi et surtout les crédits d'investissement qui sont absolument

nécessaires pour une telle construction et, ultérieurement, les paiements directs qui permettent au paysan de survivre.

On ne répètera jamais assez que cette situation paradoxale est due au fait que les producteurs de denrées alimentaires vendent celles-ci à des prix qui ne couvrent pas les frais de production. Cette différence est compensée par des paiements directs liés à des contraintes sévères pour éviter les abus.

Il serait raisonnable de revenir à un système économique conforme à nos habitudes et qui consiste à rétribuer le producteur en fonction de ce qu'il vend. Pour cela, il faudrait que le prix du lait et des autres denrées alimentaires produites en Suisse soit conforme aux standards helvétiques, comme le sont les salaires en Suisse.

Certains prétendent que ce serait un retour à un système révolu de contrôle à la frontière et d'économie dirigée. Mais les paiements directs ne sont-ils pas le summum de l'économie dirigée?

Pourquoi le prix du lait en Suisse, à la production, devrait-il être pratiquement celui qu'obtiennent les agriculteurs de l'Union européenne alors que le prix des médicaments génériques, comme on l'a lu récemment, pourrait être en Suisse plus du double de ceux qui sont pratiqués dans l'Union européenne?

Ne serait-il pas temps de se poser sérieusement la question de l'abolition des paiements directs pour en revenir à un système conforme à une vraie économie libérale?

Jean-Michel Henny

L'Américain et le tisserand

La ville de Pézenas est au Languedoc ce que Lourmarin est au Lubéron. Bourgs de province aux habitants célèbres pour leur apport à la culture française: Bobby Lapointe et surtout Molière pour la première, Albert Camus pour le second. Leur centre historique est entretenu avec soin. Les rues sont magnifiquement pavées. Leurs murs de pierre sortent d'un film français. On s'attend à voir d'Artagnan apparaître au coin d'une ruelle, une Citroën traction marquée «FFI» attendre sous un platane. C'est la France intemporelle. On y respire une odeur de guerre des boutons, on croit voir Marius sur une terrasse.

En même temps, tout y est un peu artificiel. Des boutiques débordent de savons de Provence et de Marseille dans de mignons paniers d'osier. Des bouquets de lavande pendent aux portes. Les devantures sont peintes avec soin. Les restaurants s'appellent «Chez Paul», «A la Pomme d'Amour», «La Baliverne», «Le Vieux Coq». Ces noms réconfortent. Ils sont à la fois douillets et sérieux.

Disons-le, ces bourgs tiennent du parc d'attraction pour *trader* anglais, du village témoin pour énarque en vacances. On en oublierait presque la jungle de Calais, les légionnaires sous la Tour Eiffel, les agitations colériques de Manuel Valls.

Mais rien n'y fait. C'est quand même sympathique.

Dans une ruelle de Pézenas se trouve l'échoppe «Au Brocart de Damas». Un Syrien élégant et dans la force de l'âge, au verbe délicat et fleuri, vous y accueille avec le sourire. Il propose des cravates de brocart, tissé sur place et de très belle facture. Ses écharpes de soie sont magnifiques. Un léger miroitement parcourt de subtils motifs floraux.

Je me trouvais pris dans d'intenses hésitations stylistiques entre deux couleurs. Entre un couple d'Américains, la cinquantaine. Le patron leur présente la boutique. Madame porte une robe rouge clair d'étoffe faussement grossière. Ses cheveux sont courts, son sac est en osier. Monsieur porte un pantalon de toile et une chemise *button down* en coton blanc, aux manches retroussées. Le panama est de rigueur. A son cou pendent des lunettes de vue. «Intellectuels. Côte Est sûrement. L'argent ne doit pas être un problème», me dis-je, pétri de préjugés.

Le commerçant explique que son jeune «associé» – le patron donne beaucoup d'importance à ce statut – fera une démonstration de tissage dans l'après-midi. Il vante son habileté et montre son dernier ouvrage: la copie d'une étoffe offerte par la Syrie à la Reine Elizabeth II pour son couronnement. Au mur, un peu caché, pend un portrait délavé de la monarque britannique.

L'Américain, dans ce français à la fois hésitant et affecté des anglo-saxons éduqués, la voix retenue et à peine aigüe, demande avec intérêt: «C'est un réfugié?» Le patron est surpris par la question. L'Américain reformule: «Il est en France depuis longtemps?» «Quelques années. 2012, je crois. Il a remplacé, mon ancien associé, un ami qui était trop vieux.»

Les pavés jaunes, l'eau verte des fontaines, le vieux bois des tables de restaurant ne leur suffisait pas. Ces Américains ne pouvaient se contenter d'un pastis à l'ombre d'un platane dans un Disneyland pagnolesque. Il fallait que le seul Arabe du coin fût un «réfugié». Cet habile tisserand damascène, protégé par un commerçant affable, devait porter ce statut comme une médaille. Comme si la qualité de ses étoffes en eût été améliorée. Il ne pouvait, aux yeux de ce touriste, se satisfaire d'être un bon artisan. Sans doute était-il un réfugié. Mais il n'en tirait aucune fierté, aucune revendication. La discrétion de son patron l'honorait. Son humilité était à la hauteur de la qualité de son travail. Au ton de sa question, on imaginait déjà l'Américain raconter à ses collègues qu'il avait vu un réfugié et qu'il en était fier. Dans son esprit, le migrant en venait à faire partie de l'identité culturelle de la France. Son altérité de réfugié l'élevait non seulement lui-même, mais le touriste qui l'avait vu, et qui avait su y accorder de l'importance. Voici donc le mal mental dont souffre l'Occident: la beauté d'une écharpe dépend de l'origine de son tisserand.

Je payai mon écharpe et sortis, laissant sur une table mes saucissons de sanglier. Je réalisai rapidement mon oubli et revins sur mes pas. Les Américains étaient toujours-là. Je m'excusai et saluai le patron d'un geste. Il me lança: «J'allais vous courir après avec...»

Félicien Monnier

SÉMINAIRE DE LA LIGUE VAUDOISE 2016
Café du Vieux-Lausanne, rue Pierre-Viret 6, Lausanne



Un passé si présent

MERCREDI 14 septembre 2016 à 20h

Olivier DELACRÉTAZ, président de la Ligue vaudoise
A quoi sert l'histoire?

Delphine DEBONS, historienne
A chacun son histoire, la version valaisanne

MERCREDI 21 septembre à 20h

Antoine ROCHAT, directeur de la Bibliothèque historique vaudoise
L'histoire vaudoise, toujours actuelle

François JEQUIER, professeur honoraire d'histoire contemporaine
A quoi sert l'historiographie?

MERCREDI 28 septembre à 20h

Justin FAVROD, journaliste et historien
L'histoire à portée de toutes les mains, l'ambition du mensuel «Passé simple»

Jean-Blaise ROCHAT, enseignant
Le Pays de Vaud raconté à Leïla, Becir et Jean-Louis

Les exposés seront suivis d'une discussion. L'entrée est libre.

Cruauté russe

Quel est le propre de l'homme? Il rit, d'accord, mais ce n'est pas le plus important. Aristote pense que l'homme est un animal politique, tandis que Hobbes croit qu'il est un loup pour son semblable. L'homme est doué de raison et de langage. Il peut se donner la mort. Il a conscience de lui-même; il est libre, il est responsable de ses actes, dit-on. «Un être qui s'habitue à tout»: voilà, selon Dostoïevski, la meilleure définition de l'homme.

Il est un autre trait essentiel de la personne humaine, plus inquiétant: la cruauté. On a beau en subir chaque jour les manifestations médiatiques, la deviner chez certains individus, parfois des enfants (les «mouflets», comme les appelle Soljénitsyne au goulag¹ où ils font figure de monstres malfaisants), la cruauté nous surprend toujours.

Les camps de concentration sont le lieu par excellence où elle s'exerce.

Dans sa somme sur le goulag², Anne Appelbaum dit que l'administration ne requiert pas expressément la cruauté, qu'elle la réprouve officiellement, mais que celle-ci persiste dans les faits. L'historienne américaine en distingue quatre espèces. La cruauté sadique qui vise à la satisfaction sexuelle de bourreaux pervers est rare. La cruauté cupide consiste par exemple, pour les gardiens mal payés, à obliger les détenus à franchir la zone de sécurité, puis à les abattre afin de toucher une prime. La cruauté irréfléchie par négligence ou paresse est fréquente. La cruauté suscitée par la colère d'avoir à accomplir une tâche peu «valorisante», réservée à la lie des services de sécurité, incite les matons à des jeux cruels pour se venger de leur ennui sur des prisonniers qu'on leur présente, suivant les époques, comme des chiens, des ennemis du peuple, des ennemis de classe, des fascistes, des espions, des saboteurs, des «nuiseurs», etc. Aux îles Solovki, les détenus doivent se jeter dans l'eau glacée quand les gardiens crient «dauphins!»

Dans les prisons soviétiques, la torture est interdite au début des années trente, puis rétablie durant la Grande Terreur (1937-1938) avec l'approbation de Staline. On roue de coups les prisonniers, leurs organes sont écrasés, on brise les pieds et les mains, l'estrapade est pratiquée. Certains pontes de la police, comme Nicolas Iéjov, surnommé le nabot sanglant (il mesurait

1m 51), ou Viktor Abakoumov assisté par son adjoint Rioumine, participent aux interrogatoires et mettent la main à la pâte.

Au chapitre 3 de la première partie de *L'Archipel*, Soljénitsyne lui-même s'effare que «des dizaines de milliers de bêtes humaines» puissent pratiquer la torture, comme sous Ivan le Terrible, «sur des millions de victimes sans défense [...] dans notre grand vingtième siècle, dans une société conçue selon les principes socialistes», alors que les supplices étaient déjà considérés comme barbares sous le règne de Pierre le Grand et comme inadmissibles sous celui de Catherine. Il faut dire que tout est bon pour arracher des aveux, car «les aveux de l'inculpé l'emportent sur les preuves et les faits quels qu'ils soient [...] notre jurisprudence d'avant-garde en est revenue à des conceptions pré-antiques ou médiévales [...] nos commissaires-instructeurs, procureurs et juges ont accepté de voir la preuve principale de la culpabilité dans l'aveu [...]». Ensuite, Soljénitsyne décrit par le menu trente et un modes de torture nécessaires pour remplir les quotas de coupables, pour «faire du chiffre». Les plus simples sont souvent les plus efficaces. Par leur instruction et leur éducation, la plupart des prisonniers (et prisonnières) ne sont pas préparés «à une arrestation sans crime et à une instruction sans objet». Il suffit de les priver de sommeil, de les entasser dans des cellules exiguës, tantôt surchauffées tantôt glaciales, ou de leur parler grossièrement pour qu'ils signent tous les documents qu'on leur présente et qu'ils livrent les noms de complices imaginaires.

Comme toute chose, la cruauté comporte des particularités nationales. Les supplices chinois se distinguent des tortures japonaises; les soviétiques n'exterminent pas les ennemis de classe comme les nazis liquident les Juifs. Soljénitsyne a tendance à louer la communauté paysanne et la vie au front. Or, comme l'ont montré des écrivains tels Bounine (*Le Village*), Tchékov (*Les Paysans*) ou Tolstoï (*La Puissance des ténèbres*), le monde paysan russe était dur. Soljénitsyne lui-même a décrit combien fut rude sa formation d'officier et le peu de cas qu'il faisait de ses hommes quand il commandait une batterie en Prusse orientale. Lors de la guerre civile de 1918 à 1922, Blancs, Rouges et Verts (des paysans révoltés)

furent preuve d'une cruauté indescriptible.

Selon Georges Nivat³, slaviste réputé, la cruauté russe se place sous le double signe de l'infanticide et du parricide; elle se tourne contre le peuple russe lui-même. Ivan le Terrible transperce son fils d'un coup de canne ferée. Il fait massacrer des familles entières de la noblesse par ses *opritchniki*, rassemblés en un ordre monastique violent dont il est le supérieur. Boris Godounov ordonne le meurtre du tsarévitch Dimitri. Pierre met à la question son fils Alexeï. Le tsar-père exécute ses enfants, mais parfois ce sont les enfants qui tuent le père: Pierre III, son fils Paul, Alexandre II et Nicolas II sont assassinés. Au Goulag, Staline fait périr son peuple innocent. La délation familiale est encouragée. En 1932, Pavlik Morozov dénonce son père comme protecteur de koulaks. Pavlik est tué par vengeance et devient un modèle: «Nombreuses furent les dé-

nonciations de pères par leurs enfants en 1934. Le vrai père des enfants soviétiques, c'était Staline! On éleva des statues à la gloire de Pavlik.»

La cruauté ne s'explique pas seulement comme effet d'une maladie mentale, loin de là. Elle est une donnée de la condition humaine, même dans les sociétés les plus raffinées (la France de la fin du XVIII^e siècle, l'Allemagne du XX^e), même dans celles qui invoquent l'égalité, la démocratie populaire, l'avenir radieux, le bonheur pour tous (la Russie, la Chine, le Cambodge). «La vie est devenue plus belle, la vie est devenue plus joyeuse» disait Staline au moment de martyriser le peuple russe.

L'homme est sans doute un animal politique, le plus souvent, mais la cruauté, trait infiniment plus humain que bestial, a tôt fait de décapiter la société de son vernis humaniste.

Jacques Perrin

¹ *L'Archipel du Goulag*, troisième partie, chapitre 17, pp 371 à 387, édition nouvelle, Fayard 2011.

² Anne Appelbaum: *Goulag, une histoire*, Folio 2004.

³ Georges Nivat: *Les trois âges russes*, chapitre II, pp 50 à 67, Fayard 2015.



Equilibre des pokémons et frilosité estivale

Notre actualité est rythmée par des actes de violence aveugle, dirigés sans discernement contre des quidams, des passants, des voyageurs, des spectateurs. Plus ou moins consciemment, et aussi raisonnables que nous puissions être, nous attendons tous le prochain événement. Où cela va-t-il se passer? Qui va être touché? La police est sur les dents. Les journalistes préparent leurs futurs gros titres contenant le mot «terreur». Les politiciens s'entraînent à exprimer en cent quarante signes leur émotion et leur refus de tout amalgame.

LE COIN DU RONCHON

Le sort des victimes ne constitue toutefois qu'une préoccupation très secondaire, car la première et principale question que les survivants se posent est celle-ci: est-ce un attentat terroriste ou l'acte isolé d'un déséquilibré? Et la réponse obéit visiblement à des règles assez strictes, que l'on peut résumer ainsi: pour que ce soit un attentat terroriste, il faut que les auteurs aient fait authentifier leur allégeance à l'Etat islamique (par exemple dans une vidéo), qu'ils aient laissé dans leur logement des preuves de radicalisation (un drapeau noir, de la correspondance), et bien sûr qu'ils aient prononcé avant de mourir le cri fatidique «Allahu Akbar!» Sinon – s'ils ne se souviennent plus de ce qu'ils doivent crier, ou qu'ils ne le prononcent pas bien, ou encore s'ils ont trop bien rangé leurs affaires avant de sortir – alors ça

ne compte pas et l'incident retournera dans la catégorie des «faits divers», ce qui ne manquera pas de rasséréner les journalistes et les politiciens bien pensants, d'instiller le doute chez de nombreux citoyens persuadés que les autorités cachent toujours quelque chose même dans les rares cas où elles n'ont rien à cacher... et ne changera rien au sort des victimes.

Celles-ci ne se soucient probablement pas de savoir si elles ont été tuées par un terroriste ou par un déséquilibré. Mais nous si. Plus que l'insécurité, c'est l'incertitude qui tarade la population. On ne demande pas à la police d'intervenir avec des forces spéciales, mais avec des *communicateurs* aptes à renseigner les journalistes minute par minute et de manière exhaustive – afin que ces derniers puissent juger eux-mêmes de ce qui doit être censuré ou non. Peu importe que personne ne sache rien, la presse veut des histoires à raconter. En ce sens, elle n'a pas eu de mots assez durs pour dénoncer la communication «frileuse» (sic!) des forces de l'ordre saint-galloises après l'agression dans un train du Südostbahn, tandis que la police de Munich a été jugée exemplaire dans sa manière de «retweeter» toutes les rumeurs possibles et imaginables (et fausses) liées à une fusillade en pleine rue. Peut-être parce que les gens des médias y ont vu un reflet de leur propre manière de travailler?

Et pendant ce temps, le bon peuple continue docilement d'arpenter la réalité virtuelle à la recherche de pokémons. Mais comment distinguer un pokémon terroriste d'un pokémon déséquilibré?

Armatus ou Armatum Corpus?

Le titre de l'affiche de l'exposition en cours au château de Morges sur les princes et chevaliers dans notre pays à l'époque savoyarde a choqué quelques latinistes. Un ami a écrit à la conservatrice du musée qui lui a adressé cette réponse:

Cette dénomination est en effet incorrecte du point de vue du latin classique, tel qu'il était écrit au temps de Cicéron ou César. Elle est néanmoins utilisée, durant le Moyen Age tardif, dans les registres de comptes des princes de Savoie, pour désigner le «corps armé» du prince; par extension on l'emploie aussi pour évoquer sa garde rapprochée. Les scribes médié-

vaux accordaient moins d'importance que nous à la pureté du latin qu'ils utilisaient, ce qui explique cette erreur d'accord. Nous avons conservé l'expression telle que nous l'avons identifiée dans les documents d'archives, c'est une sorte de clin d'oeil.

Il serait sans doute opportun d'intégrer cette précision dans la page qui présente l'exposition sur notre site internet, afin de répondre aux interrogations – légitimes – de notre public latiniste...

«Armatus Corpus» du 10 juin au 30 novembre au château de Morges. www.chateau-morges.ch

J.-B. R.